

COMITÉ EXÉCUTIF

Ordre du jour

Sept cent soixante-troisième assemblée ordinaire, le 23 février 2023

1. Points statutaires

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 janvier 2023

2. Points pour adoption

- 2.1 Modifications au contrat de services professionnels en ingénierie structurale pour le projet de rénovation et d'agrandissement du Pavillon Sanguinet [CONFIDENTIEL]

3. Divers

4. Dépôt de document

- D.1 Tableau de suivi des décisions concernant les effectifs cadres au Comité exécutif

Prochaine réunion régulière : 23 mars 2023